

L'autre question que Votre Honneur devrait considérer est la suivante: Même si l'on démontrait qu'au point de vue strictement juridique, cette mesure porte effectivement atteinte à ce que vous pourriez appeler l'initiative de la Couronne dans le domaine financier, je pense qu'aujourd'hui, les gens qui ont eu des ennuis, des déboires avec la Commission d'assurance-chômage chargée d'administrer et de distribuer l'argent aux contributeurs mêmes du fonds, devraient pouvoir transmettre leurs doléances au Parlement en s'adressant ailleurs qu'à cette entité inconnue qui s'appelle la Couronne. En outre, à mon avis, les simples députés qui représentent les citoyens de partout au pays devraient avoir l'occasion d'exprimer leurs griefs officiellement et d'en proposer la solution par la présentation d'un projet de loi.

Ajoutons, chose intéressante—et il s'agit ici du dernier d'une série de dix bills ayant trait aux désavantagés—que pas un seul ministériel ne s'est opposé à ces bills pour des raisons de procédure. Pas un seul n'a présenté d'argument de procédure contre eux. A cet égard, parce que le gouvernement est sensible à ces questions et aux désavantages dont souffrent les réclamants par suite de retards et autres, j'en conclus que le silence du gouvernement traduit son consentement à la présentation de ces projets de loi.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'aimerais renforcer l'argument à l'appui de ces bills. A titre de simple député, j'estime que nous n'empiétons pas sur la prérogative de la Couronne de percevoir des impôts et de les distribuer. La Couronne est responsable de l'argent versé à la Caisse et de la façon dont cet argent est dépensé, mais cela n'a rien à voir avec les voies et moyens. Si le bill était d'initiative gouvernementale, il ne serait pas précédé d'une résolution.

Voilà pourquoi j'espère que Votre Honneur ne décidera pas que les mesures visant l'argent en dépôt—ici je songe au Régime de pensions du Canada, aux régimes de pensions et autres, dont le gouvernement garde les fonds en dépôt—doivent être considérées comme des mesures fiscales.

M. l'Orateur: Je remercie les députés qui ont participé à ce débat de procédure. Dans le courant de la journée ou bien peut-être durant le week-end, j'aurai l'occasion d'examiner les arguments invoqués en faveur de chacun de ces bills, et de scruter ces bills du point de vue de la procédure. Je ferai alors savoir aussitôt aux députés quels bills pourront être soumis à la Chambre. Les députés pourront aviser ensuite à la lumière de la décision que j'aurai prise.

En ce qui concerne les avis figurant au nom du député de Skeena, il y a eu une adjonction de dernière minute. Cependant, je ne dispose pas d'un exemplaire du bill. Toutefois, je pense que puisqu'il n'y a pas de bill, la question ne peut évidemment pas être soumise à la Chambre pour le moment, bien qu'il y ait un avis.

M. Howard (Skeena): De toute façon, je m'apprêtais à demander que l'ordre soit réservé, monsieur l'Orateur, étant donné qu'il s'agit d'un bill incomplet.

[M. Howard (Skeena).]

BILL SUR LES COURS SUPRÊMES DES TERRITOIRES

MODIFICATION DU NOM DE COURS TERRITORIALES

L'hon. Allan J. MacEachen au nom du ministre des Finances, propose: Que le Bill S-3, tendant à modifier le nom de la Cour territoriale du Yukon et celui de la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES DE LUTTE À L'INFLATION IMMODÉRÉE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Étant donné les déclarations faites cette semaine par le gouverneur de la Banque du Canada et par le président de la Commission des prix et des revenus et qui avertissent clairement les Canadiens qu'ils doivent s'attendre à ce que l'inflation progresse considérablement cette année, le premier ministre suppléant pourrait-il exposer très brièvement à la Chambre les mesures que le gouvernement entend prendre pour ralentir cette hausse prononcée et continue du taux de l'inflation?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence doit s'opposer à ce qu'on demande à un ministre ou au gouvernement de faire une déclaration aussi générale que celle-ci. Même si le député atténué la portée de sa question en proposant que la liste ou énumération soit brève, j'estime qu'une telle question est irrecevable. Le député pourrait reformuler sa question et la soumettre à l'attention de la présidence.

• (1150)

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, alors je demanderais au premier ministre suppléant si, compte tenu des déclarations faites par ces deux messieurs cette semaine, le gouvernement est disposé à prendre d'autres mesures que celles qu'il a déjà prises pour empêcher les poussées inflationnistes.

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler à l'honorable représentant que le taux d'inflation au Canada depuis plusieurs mois déjà est le plus bas de tous les principaux pays industrialisés du monde. Le gouvernement continuera de permettre à l'économie de prendre de l'expansion tout en contenant l'inflation et, à cette fin, des études sont constamment effectuées de semaine en semaine, avec le concours de tous les organismes du gouvernement.

L'hon. M. Hees: Un autre Paul Martin. Monsieur l'Orateur, voici ma question supplémentaire: compte tenu de la réponse, qui n'en est pas une, de la part du premier ministre suppléant, le gouvernement est-il du même avis que le premier ministre lorsqu'il a exprimé son opinion—et je cite ses propres paroles—que l'inflation est enrayée?